

PRÉFECTURE  
CABINET DU PRÉFET  
Bureau de l'information  
et de la communication



PRÉFET DU HAUT-RHIN



Colmar, le 31 juillet 2018

## VIGILANCE ORANGE – CANICULE ACTIVATION DU NIVEAU 3 DU PLAN CANICULE « ALERTE CANICULE »

Météo-France a placé le département du Haut-Rhin en **vigilance orange - canicule à compter de ce jour, mardi 31 juillet 2018 16h00**.

Par conséquent, le préfet du Haut-Rhin a pris la décision d'activer à compter de ce mardi 31 juillet 2018 le niveau 3 « alerte canicule » du plan départemental de gestion d'une canicule.

Cette posture permet de renforcer la mobilisation des services publics et des acteurs territoriaux et de mettre en place des actions de prévention et de gestion adaptées à l'intensité et à la durée du phénomène. Une réunion du comité de suivi avec l'ensemble des acteurs concernés se tiendra demain mercredi 1<sup>er</sup> août 2018.

La préfecture appelle dès à présent chacun, et les acteurs au service des populations en particulier, à la plus grande attention vis-à-vis des personnes sensibles ou exposées, notamment les personnes âgées ou de santé fragile, les enfants, les sportifs et les personnes travaillant en extérieur.

Les **recommandations sanitaires à suivre** pour vous protéger et lutter contre les excès de chaleur sont les suivantes :

- *maintenez votre logement frais* (fermez fenêtres et volets la journée, aérez la nuit s'il fait plus frais) ;
- *buvez* régulièrement et fréquemment de **l'eau (1,5 l)** sans attendre d'avoir soif, et continuez à manger normalement ;
- *rafraîchissez-vous* et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (notamment le visage et les avants bras au moyen d'un brumisateuse ou d'un gant de toilette). Utilisez ventilateur et /ou climatisation si vous en disposez ;
- *portez un chapeau et des vêtements légers* si vous devez sortir ;
- *passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais* (cinéma, bibliothèque, grandes surfaces...) ;
- *évitent de sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h)* et de limiter votre pratique d'activité physique ;
- *prenez régulièrement des nouvelles de vos proches*, notamment des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées ;
- *osez demander de l'aide* dès que nécessaire ;
- *appelez un médecin*, en cas de malaise ou de troubles du comportement.

Le numéro vert « Canicule info service » est joignable au :

**0 800 06 66 66**

C'est un numéro gratuit, joignable de 9h à 19h, pour obtenir des conseils de protection pour vous et votre entourage, en particulier les plus fragiles.

Tenez-vous informés de l'évolution des températures en consultant : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)